



## **Pour diffusion immédiate – 22 décembre 2020**

Comme bon nombre d'entre nous le savent, le premier ministre a ordonné une fermeture à l'échelle de la province dès le **samedi 26 décembre 2020 à 0 h 1**.

Nous avons que tous sont préoccupés par l'impact du virus de la COVID-19, que ce soit pour ses enfants, sa conjointe ou son conjoint, sa famille, ses collègues ou soi-même.

Nous évaluons toutes les options raisonnables afin d'appuyer notre personnel qui fournit des services essentiels sur lesquels bien des citoyens vulnérables comptent.

Puisque c'est maintenant que les personnes les plus vulnérables ont le plus besoin de nous, nous devons trouver un équilibre entre la protection de notre personnel et la prestation des services urgents dont elles ont besoin. Cela dit, nous mettons en place les stratégies d'atténuation suivantes.

### **Services du CSD durant la fermeture à l'échelle de la province**

**Toutes les portes avant des bureaux du Conseil des services du district (CSD) seront verrouillées. Les visiteurs devront tous téléphoner avant de s'y rendre. Il se peut que nous puissions vous aider par téléphone, mais si cela est absolument nécessaire, vous pourrez prendre rendez-vous pour entrer dans les locaux.**

**Pour les gens qui ne sont pas en mesure de prendre un rendez-vous, des téléphones à l'extérieur des bureaux du CSD permettront de communiquer avec le personnel qui se fera un plaisir de les aider.**

- Dans les rares cas où les gens doivent rencontrer le personnel, les visiteurs devront passer un test de dépistage de la COVID-19.

- Si vous avez des symptômes de la COVID-19, **veuillez ne pas vous rendre à un bureau du CSD**. Nous pourrions verser des prestations d'urgence par téléphone.
- Aucun client ne se verra refuser des prestations puisqu'il ne pouvait entrer dans les bureaux pour signer des documents.

### **Services paramédicaux**

- Les ambulanciers paramédicaux demeureront en service. Ils suivront des précautions et des pratiques d'hygiène accrues contre la COVID-19.

### **Personnel de transfert de patients**

- Le personnel de transfert des patients continue d'offrir des services non urgents aux patients hospitalisés qui ont besoin d'un test à Sudbury et qui continuent de suivre des précautions accrues en matière de COVID-19

### **Clientèle de L'Ontario au travail**

- Si vous avez actuellement des revenus, la travailleuse ou le travailleur s'occupant de votre dossier communiquera avec vous pour obtenir ce montant par téléphone. Vous pouvez aussi l'indiquer par courriel ou par texto.
- Nous acceptons les demandes des nouveaux demandeurs par téléphone.

### **Locataires des logements communautaires**

- La signature des nouveaux baux se fera par fax, par la poste ou par courriel.
- Les salles communes des logements et les toilettes publiques communautaires seront fermées.
- Les gardiennes et les gardiens continueront à fournir des services et remplir les ordres de travail d'urgence en suivant des précautions et des pratiques d'hygiène accrues contre la COVID-19.

## Services à l'enfance

- Les personnes qui ont besoin de services de garde sont priées de communiquer avec leur fournisseur de tels services pour déterminer lesquels sont disponibles.
- Les centres pour l'enfant et la famille ON y va continueront à fournir des services virtuels.
- Le personnel du CSD appuiera les fournisseurs et les parents par téléphone.

Nous invitons les personnes qui ont besoin de nos services à faire le **1-800-667-3145**.

Merci de votre patience.